

**JOB DESCRIPTION / DESCRIPTION D'EMPLOI RÉF #703**  
**EMPLOI REPÈRE**

<b>Job Title / Designation de l'emploi</b> <b>TECHNICIEN TRAITEMENT / MIXAGE SONORE</b>	<b>Salary Group</b> <b>Groupe</b> <b>9</b>	<b>Affiliation</b> <b>Affiliation syndicale</b> <b>STARF</b>	<b>Job Title No.</b> <b>Code numérique</b>
<b>Organizational Component / Service</b> <b>TÉLÉVISION ET RADIO FRANÇAISES</b>			
<b>Function / Fonction</b> <p>Chargé de concevoir et d'établir l'ambiance sonore et autres éléments artistiques et techniques constitués du traitement, du mixage et d'effets sonores des produits de la télévision ou de la radio et d'y apporter une valeur ajoutée, originale et unique afin de concrétiser les objectifs recherchés et les intentions artistiques souhaitées ainsi que de planifier toutes les phases du traitement sonore, selon les échéances, afin de répondre aux besoins de la production.</p>			
<b>Description of Duties / Description des tâches</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Conçoit et établit, en collaboration avec les personnes concernées (telles que Chef d'orchestre, compositeurs, musiciens, personnel technique, de production) l'ambiance sonore et autres éléments artistiques et techniques constitués du traitement, du mixage et d'effets sonores.</li> <li>2. Analyse et étudie les scénarios ou tout autre document pertinent se rapportant au produit sonore devant être mixé ou monté afin d'identifier et de saisir les objectifs recherchés et les intentions artistiques souhaitées.</li> <li>3. Consulte et conseille le personnel de production et technique quant aux meilleures méthodes de production techniques et artistiques afin d'atteindre les résultats désirés.</li> <li>4. Concrétise les objectifs recherchés et les intentions artistiques souhaitées par le montage et le mixage final des produits sonores; effectue le choix des insertions audio (en terme de contenu) qui seront utilisées dans le montage; élabore et crée des effets sonores.</li> <li>5. Numérise et écoute le matériel original en entier; discute avec les personnes concernées du contenu, de la forme, des aspects artistiques et techniques du matériel enregistré et des archives.</li> <li>6. Évalue le travail nécessaire et le temps requis pour effectuer les travaux et propose un plan respectant les délais de production.</li> <li>7. Présente le produit aux personnes concernées, selon les étapes convenues; collabore à son évaluation afin d'identifier les améliorations potentielles et pour donner l'orientation jusqu'au produit final.</li> <li>8. Contribue, au besoin, à toutes les phases de la planification de l'émission afin de bien saisir les objectifs recherchés et les intentions artistiques souhaitées.</li> <li>9. Évalue et assure le contrôle de la qualité technique pour l'ensemble de ses activités et de ses résultats et prend les mesures appropriées si celles-ci ne répondent pas aux normes établies.</li> <li>10. Élabore et conçoit des plans et des schémas audio, de communication ou autres.</li> <li>11. Évalue l'équipement technique et rédige un rapport concernant la performance de celui-ci.</li> <li>12. Participe, au besoin, à la révision ou à l'élaboration des méthodes d'exploitation et des normes techniques et en fait rapport.</li> <li>13. Prépare, transporte, installe, opère, démonte, range et assure l'entretien courant du matériel et des équipements techniques; en assure le bon état de fonctionnement, la propreté et la sécurité.</li> <li>14. Analyse et applique les plans et schémas techniques.</li> <li>15. Prévoit et s'assure de la disponibilité du matériel, des équipements techniques ou autres conformément aux pratiques établies ou aux instructions afin de répondre aux besoins de la production; avise les personnes concernées de toute irrégularité.</li> <li>16. Gère l'espace disque en enlevant le contenu se rapportant à ses activités, soit en les effaçant ou en les archivant.</li> <li>17. Effectue, en cas de panne, les correctifs nécessaires pour rétablir le service et avise les personnes concernées.</li> <li>18. Participe, au besoin, à des réunions de planification et de production.</li> <li>19. Produit des relevés techniques en inscrivant les données pertinentes à sa part de travail et en les entrant, s'il y a lieu, dans les fichiers appropriés; appose les étiquettes.</li> <li>20. Rapporte tout bris ou défectuosité des équipements ou du matériel aux personnes concernées.</li> <li>21. Remplit les formulaires et les documents appropriés; communique verbalement ou par écrit les</li> </ol>			

Job Title / Designation de l'emploi <b>TECHNICIEN TRAITEMENT / MIXAGE SONORE</b>	Salary Group Groupe <b>9</b>	Affiliation Affiliation syndicale <b>STARF</b>	Job Title No. Code numérique
<p>informations requises afin d'assurer les suivis nécessaires et d'informer les personnes concernées.</p> <p>22. Familiarise d'autres employés à leurs tâches et à l'environnement de travail.</p> <p>23. Exécute, au besoin, toutes ou en partie, les tâches ressortissant à toute autre classe d'emploi comprise dans un groupe salarial équivalent ou inférieur ainsi que d'autres tâches connexes.</p>			
<p>Relationships / Relations de travail</p> <p>A. Relève du superviseur approprié ou d'autres personnes selon ses affectations.</p> <p>B. S / O</p> <p>C. Entretient des relations internes et externes.</p>			
Date issued / Date de publication <b>30 mars 2009</b>		Supersedes / Annule et remplace	
TEMP. O. 1171 BIL. (10/75)		(See reverse side) / (Voir au verso)	

### ***JOB REQUIREMENTS / EXIGENCES DE L'EMPLOI***

<p>Education or equivalent knowledge / Études ou connaissances équivalentes</p> <p>Diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques de production télévisuelle et de postproduction ou DEC pertinent.</p>
<p>Prior Experience / Expérience</p> <p>Cinq (5) ans sont requis pour maîtriser les habiletés et les connaissances essentielles pour utiliser plusieurs plates-formes, pour la synchronisation de l'image avec le son et pour effectuer la captation des orchestres symphoniques.</p>
<p>Where and how acquired / Source de l'expérience</p>
<p>Minimum time to learn / Durée minimale de la période d'initiation</p>